



Public Health
Agency of Canada

Agence de la santé
publique du Canada



Compétences en immunisation à l'intention des professionnels de la santé

Canada 

Promouvoir et protéger la santé des Canadiens grâce au leadership, aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique.

– Agence de la santé publique du Canada

Publication autorisée par le ministre de la Santé.

Une version PDF du document *Compétences en immunisation à l'intention des professionnels de la santé* est disponible au site web de l'Agence de la santé publique du Canada


Pour des copies additionnelles visitez :
www.santepublique.gc.ca/competencesenimmunisation

Also available in English under the title
Immunization Competencies for Health Professionals

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Santé, 2008

Cat : 978-1-100-90019-3

ISBN HP40-33/2008F



Compétences en immunisation à l'intention des professionnels de la santé

Préparées par le groupe de travail pour la formation des
professionnels du Comité canadien d'immunisation

Aprouvé par le Groupe d'experts en contrôle des maladies transmissibles et
le Réseau pancanadien de santé publique

Publié par l'Agence de la santé publique du Canada
Centre de l'immunisation et des maladies respiratoires infectieuses

Novembre 2008

Matières

Remerciements	1
Préambule	3
Le contexte canadien	5
■ Application des sciences biomédicales fondamentales à l’immunisation	7
1. Système immunitaire et vaccination.....	9
2. Maladies évitables par la vaccination.....	10
3. Développement et évaluation des vaccins	11
4. Types d’agents immunisants et leur composition	12
5. Santé de la population.....	13
■ Pratiques essentielles en matière d’immunisation	15
6. Communication.....	17
7. Entreposage et manipulation des agents immunisants.....	18
8. Administration d’agents immunisants	20
9. Effets secondaires suivant l’immunisation.....	22
10. Consignation de l’information	23
11. Populations nécessitant une attention spéciale	24
■ Contexte entourant l’immunisation.....	27
12. Système canadien d’immunisation	29
13. Enjeux entourant l’immunisation	30
14. Aspects légaux et éthiques de l’immunisation	31
Acronymes.....	32
Ressources.....	33
Appendice A : Associations consultées.....	38
Appendice B : Tableau des maladies évitables par la vaccination	39

Appendice C : Outil de nivellement des compétences en matière d'immunisation	40
Appendice D : Glossaire	56



Remerciements

Les membres du groupe de travail pour la formation des professionnels suivants ont contribué au développement du manuel *Compétences en immunisation à l'intention des professionnels de la santé* :

M^{me} Mary Appleton

Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination

M^{me} Lyne Cantin

Agence de la santé publique du Canada

M^{me} Gina Dumaresq

Santé Canada

D^r Bernard Duval

Institut national de la santé publique du Québec

M^{me} Céline Farley

Institut national de la santé publique du Québec

D^r Ian Gemmill

Centre de santé Kingston, Frontenac et Lennox et Addington

D^{re} Danielle Grenier

Société canadienne de pédiatrie

M^{me} Pat Griffin

Association canadienne des écoles de sciences infirmières

M^{me} Beth Halperin

Université Dalhousie

M^{me} Alexandra Henteleff

Manitoba Health

M^{me} Joan Johnston

Association des infirmières et infirmiers du Canada

D^{re} Barbara Law

Agence de la santé publique du Canada

M^{me} Joy Loewen

Capital Health – Région d'Edmonton

D^{re} Fawziah Marra

Association des pharmaciens du Canada

M^{me} Suzanne Mayotte

Agence de la santé publique du Canada

D^{re} Carol McConnery

Collège des médecins de famille du Canada

D^{re} Shelly McNeil

Capital Health – Nouvelle-Écosse

M^{me} Jackie Millette

Société canadienne de pédiatrie

M^{me} Louise Pagé

Agence de la santé publique du Canada

M. Jim Parker

Université du Manitoba

D^{re} Geneviève Petit

Direction de santé publique et de l'évaluation de l'Estrie

M^{me} Karen Pielak

BC Centre for Disease Control

M^{me} Susan Ross

Santé Canada

M^{me} Bonnie Rushowick

Santé Canada - Région de Saskatchewan

M^{me} Lynette Leeseberg Stamler

Association canadienne des écoles de sciences infirmière

D^{re} Ruta Valaitis

Association canadienne des écoles de sciences infirmière

Pour la réalisation du document *Compétences en immunisation à l'intention des professionnels de la santé*, le comité a utilisé comme point de départ, un document préparé par le Health Protection Agency du Royaume-Uni intitulé *Core Curriculum for Immunisation Training* et l'a adapté au contexte Canadien.

Les niveaux de compétence (avisé, averti, expert) utilisés pour l'élaboration de l'Outil de nivellement des Compétences en immunisation a été adapté à partir d'un document préparé par le Northwest Centee for Public Health Practice, University of Washington School of Public Health and Community Medicine intitulé *Informatics Competencies for Public Health Professionals*.

Préambule

Les compétences qui forment le manuel *Compétences en immunisation à l'intention des professionnels de la santé* ont été élaborées afin de favoriser la mise en œuvre des lignes directrices nationales relatives à l'immunisation éditées dans le *Guide canadien d'immunisation*. Elles visent à appuyer une pratique efficace et sécuritaire et à assurer des taux de vaccination élevés permettant d'atteindre et de maintenir le niveau le plus élevé possible de protection collective contre les maladies évitables par la vaccination.

Les compétences portent sur l'ensemble des connaissances; des fondements scientifiques et des pratiques essentielles relatives à l'immunisation aux enjeux contextuels de l'immunisation. Chaque compétence réfère à un domaine de connaissances et est accompagnée d'objectifs directeurs devant guider l'apprentissage.

Ce manuel n'impose pas la façon d'enseigner ou d'évaluer les professionnels de la santé. Il met plutôt l'emphase sur les aspects associés à une immunisation efficace qui sont les mêmes pour les divers professionnels de la santé. Les compétences présentent les sujets essentiels qui peuvent être intégrés ou adaptés à toutes les activités de formation et d'évaluation. À ce titre, le recours aux compétences offre la possibilité de structurer et d'adapter les programmes de formation aux besoins des professionnels de la santé selon leur niveau d'expérience, leur cadre de pratique et leur degré d'implication en immunisation.

Les compétences peuvent être utilisées par :

- » Les établissements d'enseignement et les fournisseurs d'activités de formation continue afin de guider les évaluations de besoins de formation ou de perfectionnement, évaluer les programmes de formation existants et ajouter les Compétences en immunisation aux programmes du baccalauréat et de formation continue.
- » Les coordonnateurs et les gestionnaires de programmes d'immunisation afin d'initier des normes de pratique et des critères d'évaluation du rendement des employés.
- » Les professionnels de la santé de première ligne afin de planifier la formation selon leurs besoins et choisir des occasions d'apprentissage qui se rapportent aux Compétences en immunisation.
- » Les enseignants ou les formateurs pour l'évaluation et l'adaptation des ressources éducatives existantes afin d'appuyer les Compétences en immunisation.

Le développement des professionnels est l'une des initiatives entreprises par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'immunisation (SNI) lancée en 2003. En 2005, l'ASPC a créé le Groupe de travail pour la formation des professionnels (GTFP) composé de membres représentant les professionnels de la santé de première ligne, les planificateurs de programmes d'immunisation, les associations professionnelles et les universités à travers le Canada. Le GTFP est un sous groupe du Comité canadien d'immunisation, un groupe fédéral, provincial et territorial composé de responsables de la santé publique qui assume un leadership en matière d'immunisation. Il doit émettre des avis et formuler des recommandations à l'ASPC à l'égard de la mise en œuvre de la SNI et des problématiques ayant une incidence sur l'immunisation au Canada.

Quant au GTFP, il est chargé de formuler des recommandations concernant l'élaboration de stratégies de formation et les opportunités d'apprentissage s'adressant aux professionnels de la santé qui travaillent dans le domaine de l'immunisation. L'élaboration des Compétences en immunisation a été réalisée en collaboration avec les planificateurs de programmes d'immunisation issus des juridictions fédérale, provinciales et territoriales, les comités consultatifs d'experts en immunisation, les formateurs des professionnels de la santé, les organismes de réglementation professionnelle et les associations professionnelles, les organismes d'accréditation en matière de formation en santé, les organismes de réglementation pour les vaccins et les fabricants de vaccins (Appendice A).

Dans le cadre de son rôle de soutien, l'ASPC collabore à l'élaboration d'activités et de ressources éducatives visant à faciliter l'acquisition et le maintien des des compétences en immunisation par les professionnels de la santé. L'ASPC, encourage les autorités provinciales et territoriales, les établissements d'enseignement, les associations de professionnels de la santé et autres partenaires à ajouter et utiliser les Compétences en immunisation dans leurs activités respectives. Le résultat final souhaité de ce processus est de rendre disponible un large éventail de ressources éducatives en matière d'immunisation permettant de soutenir une diversité de professionnels de la santé.

L'appendice C comprend un outil de nivellement qui permettra d'identifier les niveaux de maîtrise en se basant sur les responsabilités spécifiques et les exigences du rendement d'un groupe donné de professionnels de la santé dans un milieu donné.

Le contexte canadien

Approbation de vaccins – Direction des produits biologiques et des thérapies génétiques de Santé Canada

Tous les vaccins dont la vente est autorisée au Canada sont évalués et approuvés par la Direction des produits biologiques et des thérapies génétiques (DPBTG) de Santé Canada. Comme tout autre médicament, un vaccin doit faire l'objet d'examen et d'essais rigoureux avant d'être approuvé aux fins d'utilisation. Santé Canada supervise également tous les aspects de la production de vaccins afin de veiller à leur innocuité, à leur stérilité et à leur qualité.

Avant qu'un nouveau vaccin puisse être présenté à Santé Canada pour approbation, son fabricant doit recueillir suffisamment de données scientifiques provenant d'études humaines précliniques et cliniques (généralement menées sur plusieurs années) qui montrent que le vaccin en question est sécuritaire, efficace et de haute qualité, et qu'il entraîne la réponse immunitaire escomptée. Le fabricant doit ensuite inclure ces données, en plus de l'information sur la conception et la fabrication du vaccin ainsi que les essais de routine auxquels il sera soumis, dans une Présentation de drogue nouvelle faite auprès de la DPBTG.

Pour qu'un vaccin soit approuvé, les membres de la DPBTG effectuent l'inspection et l'évaluation des lieux chez le fabricant afin de déterminer la qualité du processus de fabrication et de s'assurer que le fabricant effectue des contrôles de la qualité obligatoires et adopte les bonnes pratiques de fabrication reconnues à l'échelle internationale. Le fabricant doit également fournir au moins trois « lots » du vaccin à la DPBTG aux fins d'essais en laboratoire. La DPBTG n'approuve un vaccin que si son innocuité, son efficacité et sa qualité ont été démontrées à fond, et que les bienfaits du vaccin dépassent nettement les risques de son utilisation. Si les exigences susmentionnées sont satisfaites à la suite de l'examen de la Présentation de drogue nouvelle, de l'évaluation des lieux et des essais indépendants effectués en laboratoire sur les échantillons, le vaccin reçoit un numéro d'identification du médicament et un avis de conformité, ce qui indique que sa vente est approuvée au Canada.

Même après qu'il a été approuvé, un vaccin vendu au Canada continue de faire l'objet d'évaluations. Le fabricant doit communiquer les résultats d'essais effectués sur chaque lot du vaccin vendu au Canada et remettre à la DPBTG les échantillons des lots aux fins d'évaluation indépendante. Pour pouvoir vendre les nouveaux lots du vaccin, le fabricant doit garantir que chaque nouveau lot renferme les mêmes caractéristiques spécifiques que ceux ayant fait l'objet d'essais avant l'obtention de l'autorisation. Cela permet aux experts de déterminer avec suffisamment de certitude que les nouveaux lots sont aussi sécuritaires et efficaces que les lots précédents. Si un lot satisfait à toutes les spécifications nécessaires, une lettre officielle qui approuve la vente du lot au Canada est diffusée.

Utilisation optimale – Comité consultatif national de l'immunisation

Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) est un comité indépendant constitué d'experts reconnus (dans les domaines de la pédiatrie, des maladies infectieuses, de l'immunologie, de la microbiologie médicale, de la médecine interne et de la santé publique) qui fournit à l'Agence de la santé publique du Canada des conseils d'expert sur les vaccins. Suite à l'autorisation de vente d'un vaccin au Canada par Santé Canada, le CCNI évalue toute information scientifique sur ce vaccin, puis formule des recommandations quant à la façon optimale de l'utiliser. Pour obtenir des renseignements sur la liste d'agents immunisants et les entreprises qui sont autorisées à les vendre au Canada, veuillez consulter le *Guide canadien d'immunisation*.

Programmes d'immunisation – Provinces et territoires

Au Canada, les provinces et les territoires sont responsables de l'élaboration de programmes d'immunisation financés par l'État, y compris l'achat de vaccins. Le ministère de la Santé de chaque province ou territoire suit les recommandations du CCNI pour mettre sur pied son propre programme et établir des calendriers de vaccination pour enfants et adultes. Alors que ce sont les provinces et les territoires qui décident quels vaccins se procurer, la plupart des vaccins employés dans le cadre de programmes d'immunisation canadiens financés par l'État sont obtenus grâce à un programme d'achat en vrac coordonné par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Dans certains cas, les provinces peuvent acheter elles-mêmes des vaccins. Tout achat de vaccin doit être effectué à l'aide d'un processus ouvert, juste et transparent, et respecter les obligations du Canada en vertu des accords commerciaux nationaux et internationaux applicables. Le processus d'achat de vaccins vise à garantir que l'on examine de façon égale tous les vaccins admissibles ayant satisfait aux exigences rigoureuses liées à l'approbation de leur vente au Canada.

Surveillance post-commercialisation – Agence de la santé publique du Canada (ASPC)

L'approbation de tout vaccin pour la vente au Canada est suivie de surveillances post commercialisation – certaines obligatoires, d'autres volontaires – ainsi que de déclarations d'effets indésirables. Les fabricants ont l'obligation légale de déclarer les effets indésirables graves de la vaccination dans les 15 jours qui suivent la signalisation d'un tel incident. Les médecins et infirmières en santé publique ainsi que d'autres professionnels de la santé au Canada déclarent également ces incidents au Centre de l'immunisation et des maladies respiratoires infectieuses (CIMRI) de l'ASPC. Après l'élimination de tout renseignement personnel, l'information sur les incidents déclarés à l'échelle provinciale ou territoriale est ensuite communiquée au Système canadien de surveillance des effets secondaires suivant l'immunisation. Certains incidents sérieux, surtout ceux survenant chez les enfants, sont également déclarés par le Programme canadien de surveillance active de l'immunisation (IMPACT). IMPACT est géré par la Société canadienne de pédiatrie, à l'aide de financement de la Division de l'immunisation et des infections respiratoires de l'ASPC.

Ce système de surveillance national de l'innocuité des vaccins a pour but d'examiner tous les vaccins administrés au Canada et de détecter le plus vite possible toute source d'inquiétude en matière de sécurité. Si des effets indésirables inattendus ou plus intenses surviennent à la suite de vaccinations, la DPBTG et la CIMRI décideront du meilleur plan d'action pour la résolution de ces situations.

Pratique appliquée avec efficacité et compétence – Stratégie nationale d'immunisation

L'élaboration de la Stratégie nationale d'immunisation (SNI) a d'abord été sanctionnée par les sous ministres de la Santé des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en juin 1999, sous la direction du Comité consultatif sur la santé de la population. En 2002, les sous ministres étaient d'accord en principe sur l'idée d'établir une stratégie et ont appuyé le *Stratégie nationale d'immunisation : Rapport final* en juin 2003.

La SNI insiste sur la nécessité de collaboration et de partenariats continus avec les partenaires FPT et les autres intervenants pour renforcer l'efficacité et l'efficience des programmes d'immunisation au Canada. De plus, l'une des activités clés du SNI est l'élaboration d'un volet de perfectionnement professionnel à l'échelle nationale pour favoriser l'atteinte et le maintien d'une pratique appliquée avec efficacité et compétence en vue de mieux protéger les Canadiens contre les maladies évitables par la vaccination.



**Application des sciences
biomédicales fondamentales à
l'immunisation**



1. Système immunitaire et vaccination

Compétence: Explique l'action d'un vaccin en se référant aux connaissances de base relatives au système immunitaire.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Comparer et distinguer l'immunité innée et l'immunité adaptative.
2. Différencier la réponse immunitaire primaire de la réponse immunitaire secondaire (ou anamnestic) suite à l'administration d'un vaccin.
3. Différencier l'immunité passive de l'immunité active.
4. Expliquer pourquoi certains vaccins induisent une réponse anamnestic, et d'autres pas.
5. Nommer quelques facteurs liés à l'hôte et à l'agent immunisant, qui influent sur la réponse immunitaire aux vaccins.
6. Expliquer comment les calendriers d'immunisation prennent compte des éléments affectant la réponse immunitaire aux vaccins.
7. Répondre à l'argument voulant que l'administration d'un grand nombre de vaccins ait pour effet de surcharger le système immunitaire.
8. Discuter des avantages et des inconvénients de l'immunité provoquée par la vaccination comparativement à ceux de l'immunité consécutive à une infection de type sauvage.

Mots clés : Anticorps, antigène, immunité active, immunité à médiation cellulaire (IMC), immunité de groupe ou collective, immunité humorale, immunité passive, injection de rappel, lymphocyte B (cellule B), lymphocyte T (cellule T), réponse immunitaire primaire, réponse immunitaire secondaire, taux de protection.

Contenu de formation suggéré

- » Antigènes et anticorps
- » Immunité cellulaire et immunité humorale
- » Immunité active et immunité passive
- » Réponses immunitaires primaire et secondaire
- » Facteurs ayant une incidence sur l'immunité ainsi que sur la réponse immunitaire aux vaccins

2. Maladies évitables par la vaccination

Compétence : Dans le contexte de la pratique, démontre une compréhension des évidences et des avantages justifiant le recours à la vaccination.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Décrire les principales manifestations cliniques, incluant les complications aiguës et à long terme, de chaque maladie évitable par la vaccination.
2. Décrire les principales caractéristiques épidémiologiques de chaque maladie évitable par la vaccination.
3. Décrire l'historique de l'impact de l'immunisation sur l'épidémiologie des maladies évitables par la vaccination.
4. Formuler une réponse à la question « Pourquoi devrais-je être vacciné, puisque les maladies évitables par la vaccination sont si rares au Canada? » pour chaque vaccin administré dans le contexte de la pratique.
5. Expliquer l'importance de diagnostiquer avec exactitude les maladies évitables par la vaccination.

Mots clés : Communicabilité, complications, contagiosité, endémique, épidémiologie, épidémique, infection importée, infection survenue naturellement, maladie évitable par la vaccination (reconnaître les MEV parmi une liste de maladies), manifestations cliniques, pandémie, période d'incubation, portage, réservoir, sérogroupes, sérotypes, transmissibilité.

Contenu de formation suggéré

- » Épidémiologie, signes et symptômes et mode de transmission de chaque maladie
- » Complications/séquelles à long terme potentielles des maladies évitables par la vaccination (nature et taux de chacune d'entre elles)
- » Conséquences, par le passé, des programmes d'immunisation et de l'abandon prématuré de ces programmes, incluant la diminution de la couverture
- » Notions de contrôle, d'élimination et d'éradication des maladies évitables par la vaccination

3. Développement et évaluation des vaccins

Compétence : Intègre dans sa pratique les connaissances concernant les principaux stades du développement et de l'évaluation des vaccins.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Décrire, de façon générale, le processus conduisant à l'obtention d'une autorisation de mise en marché de vaccins au Canada.
2. Préciser les types d'informations générées grâce aux activités de surveillance et aux études post commercialisation concernant les vaccins après leur commercialisation.
3. Définir, de façon générale, les rôles et les principales responsabilités de chaque acteur impliqué en matière d'évaluation post commercialisation sur l'innocuité et l'efficacité des vaccins :
 - Fabricants de vaccins.
 - Organisme canadien de réglementation (Direction des produits biologiques et des thérapies génétiques).
 - Agence de la santé publique du Canada.
 - Ministères de la Santé provinciaux et territoriaux.
 - Vaccinateurs.
 - Professionnels de la santé ne pouvant administrer de vaccins.
 - Vaccinés ou parents/personnes qui en ont soin.

Mots clés : Efficacité potentielle, efficacité réelle, immunogénicité, monographie du produit, notice d'accompagnement, post-commercialisation, réactogénicité, surveillance.

Contenu de formation suggéré

- » Étapes des essais effectués sur les vaccins avant et après leur homologation
- » Étapes du processus d'obtention d'une autorisation de vente au Canada pour les vaccins
- » Pharmacovigilance et innocuité de l'immunisation
- » Rôle de la surveillance lors de la conception et du contrôle des programmes d'immunisation

4. Types d'agents immunisants et leur composition

Compétence : Applique les connaissances relatives aux constituants et aux propriétés des agents immunisants nécessaires à une pratique sécuritaire et efficace.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Classer chaque agent immunisant utilisé dans sa pratique, selon qu'il s'agit d'un vaccin vivant atténué, d'un vaccin inactivé ou d'un vaccin sous-unitaire.
2. Démontrer une habileté à expliquer ce qu'est un agent immunisant vivant atténué, inactivé ou sous unitaire à un auditoire ayant peu ou pas de connaissances scientifiques.
3. Comparer les principaux avantages et inconvénients des agents immunisants vivants atténués à ceux des agents immunisants inactivés et sous-unitaires.
4. Identifier les principales différences entre la réponse immunitaire aux vaccins polysaccharidiques purifiés et la réponse immunitaire aux vaccins conjugués (protéine-polysaccharide).
5. Décrire, de façon générale, l'utilité, l'action et les problèmes potentiels de chacun des constituants suivants susceptibles d'être présent dans un produit vaccinal donné: adjuvant, agent de conservation, additifs, fiole de verre, bouchon, et seringues préremplies.
6. Identifier et utiliser les ressources documentaires existantes sur les types d'agents immunisants utilisés dans sa pratique et sur leurs constituants.

Mots clés : Additif, adjuvant, agent de conservation, agent d'immunisation active, agent d'immunisation passive, allergènes, anatoxine, conjugué protéique, polysaccharide, protéine purifiée, vaccin combiné, vaccin inactivé, vaccin sous unitaire, et vaccin vivant atténué.

Contenu de formation suggéré

- » Immunoglobulines, vaccins vivants et inactivés, vaccins polysaccharidiques et conjugués et vaccins combinés
- » Composition d'un vaccin, utilisation d'adjuvants ou d'autres additifs
- » Efficacité, réactogénicité et compatibilité

5. Santé de la population

Compétence : Applique les principes pertinents de la santé de la population afin d'améliorer les taux de couverture vaccinale.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Présenter des exemples précis pour expliquer en quoi l'immunisation est une stratégie de prévention de la santé à l'échelle de la population.
2. Définir le concept d'immunité de groupe (aussi appelé immunité collective) dans des termes vulgarisés.
3. Expliquer, à l'aide d'exemples, pourquoi les maladies évitables par la vaccination connaissent une recrudescence lorsque la couverture vaccinale décroît.
4. Expliquer comment les registres d'immunisation peuvent être profitables, tant sur le plan individuel qu'à l'échelle de la population.
5. Faire valoir l'importance de disposer d'un effectif de professionnels de la santé fortement immunisés.
6. Référencer au modèle de planification en promotion de la santé pour définir les barrières (facteurs économiques, éducatifs et sociaux, et facteurs liés à l'organisation du système) à l'immunisation.
7. Utiliser des stratégies de promotion de la santé pour améliorer les taux de couverture vaccinale.

Mots clés : Aide-mémoire, couverture, déterminants de la santé, efficacité potentielle, efficacité réelle, endémique, épidémique, immunité collective, immunité de groupe, incidence, mode de transmission, morbidité, mortalité, pandémie, prévalence de la santé de la population, prévention et promotion de la santé, prévention primaire, rappel, sporadique, triangle épidémiologique.

Contenu de formation suggéré

- » Notion d'immunité collective et effet de la vaccination sur l'ensemble de la communauté
- » Façon dont l'immunité collective protège les individus
- » Détermination des obstacles pouvant entraver la participation à la vaccination
- » Élaboration de stratégies visant à surmonter les obstacles et à améliorer les services d'immunisation
- » Prise en compte des facteurs liés au milieu tels que l'environnement clinique, le moment et la durée des rendez-vous et l'attitude du personnel à l'égard de l'immunisation



The image features a complex abstract graphic design. It consists of several overlapping geometric shapes and lines. A prominent blue shape on the left contains the text 'Pratiques essentielles en matière d'immunisation'. This blue shape is connected to a larger blue shape on the right by a horizontal line. From this junction, two diagonal lines branch out towards the top-right and bottom-right corners. These diagonal lines are composed of multiple parallel lines, with a central green segment. At the end of these diagonal lines, there are small blue and green rectangular blocks. A large, bright green triangle is positioned in the top-right corner, partially overlapping the blue shapes. The overall composition is dynamic and modern, using a color palette of blue, green, and white.

**Pratiques essentielles en matière
d'immunisation**

6. Communication

Compétence : Communiquer efficacement en matière d'immunisation, selon les besoins de la pratique.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Nommer les éléments du processus décisionnel fondé sur des faits probants.
2. Expliquer l'importance de la perception du risque pour la prise de décision en matière d'immunisation.
3. Évaluer les connaissances, l'attitude et les croyances du client à l'égard de l'immunisation et prendre des mesures appropriées à cet égard.
4. Communiquer des messages clairs et concis concernant les risques associés aux maladies évitables par la vaccination ainsi que sur les avantages et les risques liés aux vaccins.
5. Fournir aux patients des ressources et des renseignements pertinents fondés sur des faits probants en ce qui concerne l'immunisation et les vaccins.
6. Conseiller les clients de manière à ce qu'ils puissent reconnaître les sources crédibles d'information sur l'immunisation et les vaccins.
7. Utiliser, selon le contexte de la pratique, des stratégies faisant appel aux médias de masse pour informer le grand public.

Mots clés : Communication des risques, perception du risque, prise de décision éclairée, prise de décision fondée sur des faits probants, sources crédibles.

Contenu de formation suggéré

- » Questions ayant une incidence sur la prise de décisions relatives à la vaccination par les parents ou les fournisseurs de soins
- » Réponse aux questions fréquentes et aux idées fausses
- » Sources locales et nationales d'information supplémentaire et de conseils pour les parents
- » Importance de la perception du risque dans la prise de décisions relatives à l'immunisation
- » Principes de base de la communication des risques
- » Effet des reportages médiatiques sur l'opinion des parents et sur leur adhésion à la vaccination

7. Entreposage et manipulation des agents immunisants

Compétence : Applique les lignes directrices canadiennes relatives à l'entreposage, à la manipulation et au transport des vaccins.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Déclarer où accéder aux lignes directrices nationales les plus récentes traitant de l'entreposage, de la manipulation et du transport des vaccins.
2. Décrire les exigences des lignes directrices nationales relatives à l'entreposage, à la manipulation et au transport des vaccins, ainsi que leur importance pour assurer l'activité et l'efficacité maximales de chaque vaccin.
3. Nommer les principales étapes du maintien de la chaîne du froid dans le cadre de la pratique.
4. Expliquer les mesures à prendre pour signaler et gérer les ruptures de la chaîne du froid ou d'autres événements compromettant l'intégrité des vaccins.

Mots clés : *Activité, Lignes directrices nationales sur l'entreposage et la manipulation des vaccins pour les vaccinateurs, rotation des stocks, thermomètres minima-maxima.*

Contenu de formation suggéré

- » Effets de la température sur l'activité et l'efficacité des vaccins, ainsi que sur la survenue d'effets indésirables
- » Surveillance quotidienne et registres des températures
- » Utilisation appropriée du réfrigérateur de vaccins désigné, qui a été conçu à cette fin
- » Importance de vérifier régulièrement la date de péremption des vaccins
- » Commande d'un stock approprié de vaccins
- » Gestion des défaillances dans la chaîne du froid
- » Élimination des vaccins endommagés par la chaleur ou le froid
- » Surveillance et maintien de la chaîne du froid lors du transport des vaccins
- » Maintien de la chaîne du froid durant une séance clinique
- » Responsabilité de s'assurer que tous les vaccins administrés ont été entreposés correctement

- » Importance des protocoles/procédures de fonctionnement normalisé dans chaque milieu de pratique
- » Respect des *Lignes directrices nationales sur l'entreposage et la manipulation des vaccins pour les vaccinateurs*

8. Administration d'agents immunisants

Compétence : Prépare et administre correctement les agents immunisants.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Préparer une liste de vérification pour l'évaluation des patients avant l'immunisation, qui comprendra les précautions à prendre, les contre-indications et les indications justifiant le report de la vaccination.
2. S'assurer que les sept « règles » de l'immunisation (« 7 Rights ») sont respectées: bon médicament, bon client, bonne dose, bon moment, bonne voie d'administration, bonne raison et bons renseignements.
3. Expliquer les étapes de la préparation des vaccins, dont la reconstitution (le cas échéant), l'administration et l'élimination.
4. Nommer les ressources utilisées pour guider le processus d'administration des vaccins et la prise de décision à ce sujet.
5. Présenter, sous forme de tableau, le vaccin, l'âge, la dose, la voie d'administration, le point d'injection, les contre indications et les précautions à prendre ainsi que les effets secondaires de chaque vaccin utilisé dans la pratique.
6. Indiquer les points d'injection appropriés selon l'âge et le bon positionnement du patient pour la vaccination.
7. Choisir adéquatement la longueur et le calibre de l'aiguille selon l'âge et la taille du patient.
8. Décrire les mesures prises pour accroître la sécurité au cours des séances de vaccination en ce qui concerne le professionnel de la santé, le vacciné et l'environnement.
9. Montrer la bonne technique de vaccination.
10. Décrire les techniques utilisées pour réduire la douleur associée à la vaccination.

Mots clés : Blessure accidentelle par piqûre d'aiguille, calendriers d'immunisation (report, interruption, etc.), contre-indications, date de péremption, dispositifs d'injection de conception sécuritaire, erreur de médicament, erreur d'injection, *Guide canadien d'immunisation* (GCI), intervalles minimums entre les vaccins, longueur et calibre de l'aiguille, point d'injection, pratiques courantes, précautions, reconstitution, rotation des stocks, stock périmé, technique aseptique, voie d'administration (intramusculaire, sous-cutanée, intradermique, nasale, orale).

Contenu de formation suggéré

- » Évaluation de la santé en vue de la vaccination et détermination des véritables contre-indications à la vaccination
- » Voie d'administration, calibre de l'aiguille et point d'injection pour l'administration du vaccin selon les recherches, les recommandations actuelles et les effets sur l'efficacité et sur les réactions localisées

- » Posologie et reconstitution de chaque vaccin
- » Préparation et élimination du matériel de vaccination

9. Effets secondaires suivant l'immunisation

Compétence : Dans le contexte de la pratique, anticipe, reconnaît et prend en charge les effets secondaires suivant l'immunisation.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Utiliser des ressources fiables fondées sur des faits probants pour faire état du nombre des effets secondaires fréquents, occasionnels et rares associés aux vaccins.
2. Informer les vaccinés et les personnes qui en ont la charge des manifestations postvaccinales auxquelles ils peuvent s'attendre et des mesures à prendre à l'égard des effets secondaires.
3. Rédiger, de façon détaillée, étape par étape, une intervention efficace en cas de réaction anaphylactique.
4. Noter sur le formulaire approprié les effets secondaires postvaccinaux survenus et transmettre ce dernier aux organismes concernés
5. Faire la différence entre le signalement d'un effet secondaire suite à l'immunisation et l'établissement du fait que le vaccin est le facteur causal.

Mots clés : Abscès, anaphylaxie, causalité, cellulite, crise d'anxiété, encéphalite, encéphalopathie, épisode d'hypotonie-hyporéactivité, événement indésirable suivant l'immunisation (voir aussi « événement indésirable grave »), induration, nodule au point d'injection, réaction au point d'injection, réaction indésirable à un vaccin, réaction locale, surveillance active, surveillance passive, surveillance syndromique, syndrome de Guillain-Barré, syndrome oculo-respiratoire.

Contenu de formation suggéré

- » Physiologie de l'anaphylaxie et des réactions allergiques
- » Causes potentielles de l'anaphylaxie et moyens d'atténuer les risques
- » Signes et symptômes de l'anaphylaxie et de l'évanouissement, et différences entre les deux
- » Traitement de l'anaphylaxie, matériel requis, doses d'adrénaline et sites d'administration
- » Définition et type d'effets indésirables
- » Où et comment signaler les effets indésirables consécutifs à l'immunisation – Système canadien de surveillance des effets secondaires suivant l'immunisation
- » Consignation des effets indésirables consécutifs à l'immunisation – utiliser le *Formulaire de rapport des effets secondaires suivant l'immunisation*

10. Consignation de l'information

Compétence : Consigne l'information relative à chaque vaccination, conformément aux lignes directrices nationales relatives à l'immunisation et aux directives provinciales et territoriales concernant l'information sanitaire.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Expliquer le rôle et l'importance des dossiers d'immunisation.
2. Préciser l'information devant figurer dans le dossier d'immunisation.
3. Enregistrer, de façon précise et exhaustive, chaque rendez-vous de vaccination, en utilisant les outils appropriés.
4. Faciliter le transfert de l'information du dossier d'immunisation aux autres dispensateurs de soins ou aux organismes concernés, conformément aux exigences.
5. Noter les raisons et les actions de suivi à prévoir lorsqu'une immunisation planifiée n'est pas administrée.

Mots clés : Codes à barres, couverture vaccinale, dossier d'immunisation à emporter à domicile, dossier d'immunisation des professionnels, numéro de lot, registre d'immunisation.

Contenu de formation suggéré

- » Exigences et importance de l'exactitude de l'information consignée
- » Comment et pourquoi la vaccination doit être consignée et signalée
- » Politique relative au signalement et à la consignation des erreurs associées à la vaccination
- » Importance d'inscrire les numéros de lots et raisons de le faire

11. Populations nécessitant une attention spéciale

Compétence : Reconnaît et répond aux besoins particuliers de certains groupes de population en matière d'immunisation.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Décrire les besoins particuliers de certains groupes de population en matière d'immunisation, dans le contexte de pratique, notamment :
 - Les personnes n'ayant pas suivi le calendrier prévu pour les vaccins recommandés.
 - Les personnes qui ont déjà été victimes d'un effet secondaire grave associé à un vaccin.
 - Les personnes présentant certains problèmes médicaux ou états particuliers, entre autres les greffés.
 - Les femmes enceintes.
 - Les femmes qui allaitent.
 - Les groupes professionnels à risque.
 - Les voyageurs.
 - Les néo Canadiens.
 - Les étudiants étrangers.
 - Les personnes qui, en raison de leur comportement, risquent de contracter des maladies évitables par la vaccination.
 - Les personnes « difficiles à rejoindre ».
 - Les populations exposées à une éclosion.
2. Consulter lorsque requis les ressources et les professionnels spécialisés afin de répondre adéquatement aux besoins en matière d'immunisation de certaines populations.

Mots clés : Comportements à risque, condition médicale et grossesse, étudiants étrangers, groupes professionnels à risque, néo-canadiens, personnes/populations/groupes « difficiles à joindre », populations spéciales, voyageurs.

Contenu de formation suggéré

- » Établissement de calendriers pour les personnes dont le statut vaccinal est incertain ou incomplet, comportant le nombre minimal de visites
- » Directives nationales et provinciales portant sur l'immunisation des voyageurs

- » Conseils d'experts pouvant être consultés au sujet de l'immunisation des voyageurs et recommandations
- » Politique de Citoyenneté et Immigration Canada – fait la distinction entre les nouveaux arrivants qui ont été vaccinés avant leur arrivée et ceux qui ne le sont pas





Contexte entourant l'immunisation

12. Système canadien d'immunisation

Compétence : Démontre une bonne compréhension du système canadien d'immunisation et de ses répercussions sur sa pratique.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Décrire comment la Stratégie nationale d'immunisation (SNI) s'applique à sa pratique.
2. Distinguer les responsabilités fédérales et les responsabilités provinciales/ territoriales à l'égard des programmes d'immunisation au Canada.
3. Préciser les personnes pouvant administrer les vaccins au Canada.
4. Décrire l'état actuel des registres d'immunisation de sa province ou de son territoire.
5. Décrire le processus conduisant à l'introduction, dans une province ou un territoire, d'un nouveau vaccin subventionné par l'État.
6. Expliquer pourquoi les calendriers de vaccination varient selon les provinces et les territoires.
7. Identifier le calendrier d'immunisation actuel de sa province ou de son territoire.
8. Nommer les lois et les règlements pouvant avoir une incidence sur les programmes d'immunisation dans les provinces et les territoires.

Mots clés : Calendrier d'immunisation, *Guide canadien d'immunisation* (GCI).

Contenu de formation suggéré

- » Objectifs de la SNI
- » Façon dont le nombre, le moment et l'espacement des doses sont établis
- » Rôle du Comité consultatif national de l'immunisation et façon dont les recommandations relatives à la vaccination sont établies
- » Recommandations publiées actuellement dans le GCI
- » Rôle et responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux relativement aux programmes d'immunisation subventionnés par l'État et à l'achat de vaccins
- » Ressources provinciales pouvant être consultées relativement à l'immunisation

13. Enjeux entourant l'immunisation

Compétence : Aborde les enjeux entourant l'immunisation en ayant recours à une approche fondée sur des faits probants.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Décrire les facteurs qui alimentent le scepticisme à l'égard de l'immunisation, aussi bien chez les professionnels de la santé qu'au sein de la population en général.
2. Expliquer les répercussions, engendrées par les fausses perceptions relatives aux agents immunisants, sur les programmes d'immunisation et sur la population.
3. Réfuter les fausses perceptions relatives aux agents immunisants en ayant recours à une approche fondée sur des faits probants.
4. Identifier des sources d'information de faits probants concernant les enjeux actuels entourant l'immunisation.
5. Utiliser des connaissances fondées sur des faits probants pour élaborer des messages clés clairs et concis concernant les avantages et les risques réels de l'immunisation.

Contenu de formation suggéré

- » Importance de se tenir à jour
- » Messages opposés à l'immunisation dans les médias sociaux
- » Injections multiples
- » Thimérosal
- » Où et comment trouver de l'information (sources locales et nationales de conseils) et évaluation de la fiabilité des sources
- » Représentation des vaccins dans les médias
- » Importance cruciale de la confiance des professionnels à l'endroit de l'immunisation

14. Aspects légaux et éthiques de l'immunisation

Compétence : Respecte, dans tous les aspects de la pratique, les normes juridiques et éthiques liées à l'immunisation.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, le professionnel de la santé pourra :

1. Débattre de l'incidence des principes éthiques fondamentaux, dont les droits individuels, la confidentialité, la vie privée, le consentement et le refus éclairés.
2. Décrire les exigences légales concernant la documentation, la tenue des dossiers et de déclaration en matière d'immunisation.
3. Décrire les exigences légales de la province ou du territoire d'exercice ayant trait au statut vaccinal et à l'exclusion des services de garde, des écoles, des lieux de travail ou d'autres milieux.
4. Définir son propre cadre de pratique professionnelle en matière d'immunisation (province/territoire, organisation, contexte de la pratique, établissements, etc.).
5. Discuter des enjeux éthiques soulevés par :
 - la vaccination obligatoire par opposition à la vaccination volontaire
 - la vaccination ciblée par opposition à la vaccination universelle.
6. Discuter de la responsabilité des professionnels de la santé d'informer les patients de la disponibilité de tous les vaccins recommandés, qu'ils soient ou non subventionnés par l'État.
7. Décrire le problème éthique auquel est confronté un professionnel de la santé dont les croyances personnelles sont en conflit avec les recommandations en matière d'immunisation fondées sur des données scientifiques.

Mots clés : Assentiment, avantage, conflit d'intérêt (réel et perçu), consentement éclairé pour le registre, consentement éclairé pour l'immunisation, divulgation, dommage, médicolégal, préjudices, risques, vaccination ciblée, vaccination obligatoire, vaccination universelle, vaccination volontaire.

Contenu de formation suggéré

- » Exigences légales actuelles en matière de consentement éclairé
- » Protection des données
- » Consignation de l'information
- » Responsabilité professionnelle

Acronymes

ACESI	Association canadienne des écoles de sciences infirmières
ACSP	L'Association canadienne de santé publique
AFMC	Association des facultés de médecine du Canada
AFPC	Association des facultés de pharmacie du Canada
AMC	Association médicale canadienne
AIIC	Association des infirmières et infirmiers du Canada
APhC	Association des pharmaciens du Canada
ASPC	Agence de la santé publique du Canada
CAIRE	Association canadienne pour la vaccination de recherche et d'évaluation
CHNA	Community Health Nurses of Alberta
CCI	Comité Canadien d'immunisation
CCN	Comité consultative national de l'immunisation
CCSPV	Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination
CIMRI	Centre de l'immunisation et des maladies respiratoires infectieuses
CIQ	Comité sur l'immunisation du Québec
CMFC	Collège des médecins de famille du Canada
DIN	Numéro d'identification de drogue
DGSPNI	Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits
DPBTG	Direction des produits biologiques et des thérapies génétiques
FNSSC	Fédération Nationale des sociétés de spécialistes du Canada
GCI	Guide Canadien d'immunisation
GTFP	Groupe de travail pour la formation des professionnels
IMC	immunité à médiation cellulaire
IMPACT	Programme canadien de surveillance active de l'immunisation
MEV	maladie évitable par la vaccination
MPhA	Manitoba Pharmaceutical Association
OPA	Ontario Pharmacists' Association
SCP	Société canadienne de pédiatrie
SCSESSI	Système canadien de surveillance des effets secondaires suivant l'immunisation
SNI	Stratégie nationale d'immunisation
VON	Les infirmière de l'Ordre de Victoria du Canada

Ressources

Ressources canadiennes

« Avoir la piqûre pour la santé de votre enfant » publié par la Société canadienne de pédiatrie
www.cps.ca/Francais/publications/Librairie/avoirlapique.htm

Guide canadien d'immunisation
www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/index-fra.php

Lignes directrices nationales sur l'entreposage et la manipulation des vaccins pour les vaccinateurs
www.phac-aspc.gc.ca/publicat/2007/nvshglp-ldemv/index-fra.php

Stratégie nationale d'immunisation
www.phac-aspc.gc.ca/publicat/nis-sni-03/index-fra.php

Système canadien de surveillance des effets secondaires suivant l'immunisation
www.phac-aspc.gc.ca/im/vs-sv/caefiss-fra.php

Organisations canadiennes

Agence de la santé publique du Canada
www.phac-aspc.gc.ca/index-fra.php

Centre de l'immunisation et des maladies respiratoires infectieuses
www.phac-aspc.gc.ca/irid-diir/index-fra.php

Comité Canadien d'immunisation – non disponible en ligne

Comité consultatif national de l'immunisation
www.phac-aspc.gc.ca/naci-ccni/index-fra.php

Produits biologiques et radiopharmaceutiques et thérapies génétiques
www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/brgtherap/index-fra.php

Information provinciale et territoriale sur l'immunisation

Alberta

Routine Immunization Schedule (Disponible en anglais seulement)
www.health.alberta.ca/public/imm_routine-schedule.html

Alberta Immunization Strategy 2007-2017 (Disponible en anglais seulement)
www.health.alberta.ca/resources/publications/ImmStrat07.pdf

Colombie-Britannique

Immunization Manual (Disponible en anglais seulement)
www.bccdc.org/content.php?item=193

Manitoba

Manitoba Immunization Schedule (Disponible en anglais seulement)
www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/protocol/mims.pdf

Nouveau-Brunswick

Brochure: Immunisation
www.gnb.ca/0053/disprev/pdf/3680f.pdf

Terre-Neuve et Labrador

Immunization Manual (Disponible en anglais seulement)
www.health.gov.nl.ca/health/publications/immunization/pdf/immunization_manual.pdf

Territoires du Nord-Ouest

NWT Immunization Schedule (Disponible en anglais seulement)
www.hlthss.gov.nt.ca/english/services/communicable_disease_control_program/pdf/immunization/nwt_immunization_schedule.pdf

NWT Certification of Immunization Competence Self-Directed, Web-based Learning Module (Disponible en anglais seulement)
www.hlthss.gov.nt.ca/sites/immunization%5Fquiz/

Nouvelle-Écosse

Immunization Protects Children (Immunization Schedule) (Disponible en anglais seulement)
www.gov.ns.ca/hpp/publichealth/content/pubs/13002_ImmunizationProtectsBrochure_Jun08_En.pdf

Nunavut

Routine Immunization Schedule (Disponible en anglais seulement)
www.phac-aspc.gc.ca/im/pdf/nunavut_immun-sched07.pdf

Ontario

Immunisation : le meilleur moyen de se protéger
www.health.gov.on.ca/french/publicf/pubf/immunf/immunizationf.html

Ile du Prince Edouard

Immunization Schedule (Disponible en anglais seulement)

www.gov.pe.ca/health/index.php3?number=1021131&lang=E

Québec

Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins à l'intention des vaccinateurs

www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/download.php?f=7a2d4cf9e5ef19575bb5937accb0fc67

Protocole d'immunisation du Québec

<http://206.167.52.1/fr/document/publication.nsf/4b1768b3f849519c852568fd0061480d/a61341010d1b912885256e82006cc1bc?OpenDocument>

Saskatchewan

Immunization Manual (Disponible en anglais seulement)

www.health.gov.sk.ca/immunization-manual

Yukon

Routine Immunization Schedule for Infants and Children (Disponible en anglais seulement)

www.hss.gov.yk.ca/downloads/imm_sched.pdf

Ressources internationale en ligne

American Academy of Paediatrics – The Red Book (Disponible en anglais seulement)
<http://aapredbook.aappublications.org>

The Children’s Hospital of Philadelphia – Vaccination Education Center (Disponible en anglais seulement)
www.chop.edu/consumer/jsp/division/generic.jsp?id=75697

U.K. Department of Health – Immunisation Against Infectious Disease: The Green Book (Disponible en anglais seulement)
www.dh.gov.uk/en/Publichealth/Healthprotection/Immunisation/Greenbook/index.htm

U.K. National Health Service – Immunisation Information (Disponible en anglais seulement)
www.immunisation.nhs.uk

U.S. Advisory Committee on Immunization Practices – Recommendations and Guidelines (Disponible en anglais seulement)
www.cdc.gov/vaccines/recs/acip

U.S. Centers for Disease Control and Prevention (Disponible en anglais seulement)
www.cdc.gov

World Health Organization – Vaccination
www.who.int/topics/immunization/fr/index.html
www.who.int/topics/vaccines/fr/index.html

World Health Organization – WHO Vaccine Preventable Diseases Monitoring System (Country Profiles) (Disponible en anglais seulement)
www.who.int/vaccines/globalsummary/Immunization/CountryProfileSelect.cfm

Articles et livres

(Disponible en anglais seulement)

Humiston S, Good C. 2000. *Vaccinating your child: Questions and answers for the concerned parent*. 2nd ed. Atlanta (GA): Peachtree Publishers Ltd. Disponible à : www.peachtree-online.com.

Marshall G (Ed.). 2003. *The vaccine handbook: A practical guide for clinicians*. Philadelphia (PA): Lippincott Williams & Wilkins.

Myers MG, Pineda D. 2008. *Do vaccines cause that?! A guide for evaluating vaccine safety concerns*. Gavelston (TX): Immunizations for Public Health. Disponible à : www.dovaccinescausetthat.com

Offit PA. 2007. *Vaccinated: One man's quest to defeat the world's deadliest diseases*. New York (NY): Smithsonian Books.

Offit PA, Bell L. 2003. *Vaccines: What you should know*. 3rd ed. Hoboken (NJ): John Wiley & Sons, Inc.

Offit PA, Hackett CJ. 2003. Addressing parents' concerns: Do vaccines cause allergic or autoimmune diseases? *Pediatrics*. Mar;111(3):653–659. Disponible à :

<http://pediatrics.aappublications.org/content/vol111/issue3/index.shtml>

Offit PA, Jew RK. 2003. Addressing parents' concerns: Do vaccines contain harmful preservatives, adjuvants, additives, or residuals? *Pediatrics*. Dec;112(6):1394–1397. Disponible à :

<http://pediatrics.aappublications.org/content/vol112/issue6/index.shtml>

Offit PA, Quarles J, Gerber MA, Hackett CJ, Marcuse EK, Kollman TR, Gellin BG, Landry S. 2002. Addressing parents' concerns: Do multiple vaccines overwhelm or weaken the infant's immune system? *Pediatrics*. Jan;109(1):124–129. Disponible à : <http://pediatrics.aappublications.org/content/vol109/issue1/index.shtml>

Appendice A : Associations consultées

Nous tenons à remercier les associations suivantes pour leurs commentaires au cours du processus d'élaboration du manuel *Compétences en immunisation à l'intention des professionnels de la santé*.

Première vague de consultation

- » Direction des produits biologiques et des thérapies génétiques (DPBTG)
- » Comité canadien d'immunisation
- » Programmes PT d'immunisations
- » Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada
- » Comité consultatif national de l'immunisation
- » Société canadienne de pédiatrie – Comité des maladies infectieuses et de l'immunisation
- » Coalition canadienne des infirmières pour l'immunisation (CCII)
- » Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ)

Deuxième vague de consultation

- » Association canadienne de santé publique (ACSP)
- » Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI)
- » Association canadienne pour la recherche et l'évaluation en immunisation (CAIRE)
- » Association des facultés de médecine du Canada
- » Association des facultés de pharmacie du Canada
- » Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC)
- » Association des pharmaciens du Canada (APhC)
- » Association médicale canadienne (AMC)
- » Collège des médecins de famille du Canada (CMFC)
- » College of Nursing, University of Saskatchewan
- » College of Registered Nurses of Nova Scotia
- » Comité de BIOTECanada sur l'industrie des vaccins
- » Community Health Nurses of Alberta
- » Faculté de pharmacie, Université du Manitoba
- » Faculté des sciences pharmaceutiques, Université de la Colombie Britannique
- » Fédération Nationale des sociétés de spécialistes du Canada (FNSSC)
- » Les infirmières de l'Ordre de Victoria du Canada
- » Manitoba Pharmaceutical Association
- » Ontario Pharmacists' Association
- » Société canadienne de pédiatrie (SCP)
- » Université Dalhousie

Appendice B : Tableau des maladies évitables par la vaccination

	Agent microbiologique	Maladie	
		Terme médical	Terme courant
Bactérie	<i>Bordetella pertussis</i>	coqueluche	
	<i>Corynebacterium diphtheriae</i>	diphthérie	
	<i>Clostridium tetani</i>	tétanos	
	<i>Streptococcus pneumoniae</i> (sérotypes capsulaires multiples)	pneumococcie invasiveméningite pneumococcique	pneumonie méningite
	<i>Neisseria meningitidis</i> (sérotypes A, B, C, Y, W-135)	méningococcie invasive, méningite à méningocoques, méningococcémie	sepsis septicémie
	<i>Haemophilus influenzae</i> (sérotipe b)	méningite à Hib	empoisonnement du sang épiglottite
	<i>Mycobacterium tuberculosis</i> (agent pathogène) Bacille de Calmette-Guérin (agent vaccinal)	tuberculose	TB
	<i>Salmonella typhimurium</i>	typhoïde	
	<i>Vibrio cholerae</i>	choléra	
Virus	poliovirus (types 1,2,3)	poliomyélite	polio
	virus de la rougeole	rougeole	
	virus des oreillons	oreillons	
	virus de la rubéole	rubéole, rubéole congénitale	
	virus grippal (types A et B)	influenza	grippe
	rotavirus	gastroentérite	
	virus du papillome humain	cancer (col utérin, vagin ou vulve) verrues génitales, condylome, papillomatose respiratoire récurrente	
	virus de l'hépatite A	hépatite A	hépatite infectieuse
	virus de l'hépatite B	hépatite B	
	virus varicelle-zona	varicelle	
		herpes zoster, algie post zostérienne	zona
	virus de la rage	rage	
	virus de la fièvre jaune	fièvre jaune	
	virus de l'encéphalite japonaise	encéphalite	
virus de la variole (agent pathogène) virus de la vaccine (agent vaccinal)	variole		

Appendice C : Outil de nivellement des compétences en matière d'immunisation

L'Outil de nivellement des compétences en matière d'immunisation a pour but d'évaluer divers groupes de professionnels de la santé publique afin d'adapter les programmes de formation, les normes de pratique et l'évaluation du rendement.

Étant donné que la main d'œuvre dans le domaine de la santé et les établissements varient grandement en ce qui a trait à l'immunisation, le niveau de compétence doit être adapté aux besoins en matière de formation propres à chaque professionnel et à chaque milieu de travail.

Façon d'utiliser l'outil de nivellement

Il faut déterminer et définir le groupe de professionnels de la santé à évaluer, et utiliser l'échelle qui suit pour coter le niveau de compétence pour chaque objectif d'apprentissage.

- » La cote « *Avisé* » indique un niveau d'habileté de base, c'est à dire que la personne est capable de définir le concept ou la technique, mais son aptitude à appliquer la technique est limitée.
- » La cote « *Averti* » indique un niveau d'habileté intermédiaire, c'est à dire que la personne est capable d'appliquer et de décrire la technique.
- » La cote « *Expert* » indique un niveau d'habileté avancé, c'est à dire que la personne est capable de résumer, d'évaluer et d'enseigner la technique.

1. Système immunitaire et vaccination

Compétence :	Professionnel de la santé ciblé :
Explique l'action d'un vaccin en se référant aux connaissances de base relatives au système immunitaire.	
1. Comparer et distinguer l'immunité innée et l'immunité adaptative.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
2. Différencier la réponse immunitaire primaire de la réponse immunitaire secondaire (ou anamnestic) suite à l'administration d'un vaccin.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
3. Différencier l'immunité passive de l'immunité active.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
4. Expliquer pourquoi certains vaccins induisent une réponse anamnestic, et d'autres pas.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
5. Nommer quelques facteurs liés à l'hôte et à l'agent immunisant, qui influent sur la réponse immunitaire aux vaccins.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
6. Expliquer comment les calendriers d'immunisation prennent compte des éléments affectant la réponse immunitaire aux vaccins.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
7. Répondre à l'argument voulant que l'administration d'un grand nombre de vaccins ait pour effet de surcharger le système immunitaire.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
8. Discuter des avantages et des inconvénients de l'immunité provoquée par la vaccination comparativement à ceux de l'immunité consécutive à une infection de type sauvage.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habileté réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

2. Maladies évitables par la vaccination

Compétence : Démontre une compréhension des évidences et des avantages justifiant le recours à la vaccination.	Professionnel de la santé ciblé :
1. Décrire les principales manifestations cliniques, incluant les complications aiguës et à long terme, de chaque maladie évitable par la vaccination.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
2. Décrire les principales caractéristiques épidémiologiques de chaque maladie évitable par la vaccination.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
3. Décrire l'historique de l'impact de l'immunisation sur l'épidémiologie des maladies évitables par la vaccination.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
4. Formuler une réponse à la question « Pourquoi devrais-je être vacciné, puisque les maladies évitables par la vaccination sont si rares au Canada? » pour chaque vaccin administré dans le contexte de la pratique.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
5. Expliquer l'importance de diagnostiquer avec exactitude les maladies évitables par la vaccination.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habileté réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

3. Développement et évaluation en matière de vaccins

Compétence :	Professionnel de la santé ciblé :
Intègre dans sa pratique les connaissances concernant les principaux stades du développement et de l'évaluation des vaccins.	
1. Décrire, de façon générale, le processus conduisant à l'obtention d'une autorisation de mise en marché de vaccins au Canada.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
2. Préciser les types d'informations générées grâce aux activités de surveillance et aux études post commercialisation concernant les vaccins après leur commercialisation.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
3. Définir, de façon générale, les rôles et les principales responsabilités de chaque acteur impliqué en matière d'évaluation post commercialisation sur l'innocuité et l'efficacité des vaccins : <ul style="list-style-type: none"> – Fabricants de vaccins. – Organisme canadien de réglementation (Direction des produits biologiques et des thérapies génétiques). – Agence de la santé publique du Canada. – Ministères de la Santé provinciaux et territoriaux. – Vaccinateurs. – Professionnels de la santé ne pouvant administrer de vaccins. – Vaccinés ou parents/personnes qui en ont soin. 	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habileté réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

4. Types d'agents immunisants et leurs compositions

Compétence :	Professionnel de la santé ciblé :
Applique les connaissances relatives aux constituants et aux propriétés des agents immunisants nécessaires à une pratique sécuritaire et efficace.	
1. Classer chaque agent immunisant utilisé dans sa pratique, selon qu'il s'agit d'un vaccin vivant atténué, d'un vaccin inactivé ou d'un vaccin sous-unitaire.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
2. Démontrer une habileté à expliquer ce qu'est un agent immunisant vivant atténué, inactivé ou sous unitaire à un auditoire ayant peu ou pas de connaissances scientifiques.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
3. Comparer les principaux avantages et inconvénients des agents immunisants vivants atténués à ceux des agents immunisants inactivés et sous-unitaires.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
4. Identifier les principales différences entre la réponse immunitaire aux vaccins polysaccharidiques purifiés et la réponse immunitaire aux vaccins conjugués. (protéine-polysaccharide).	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
5. Décrire, de façon générale, l'utilité, l'action et les problèmes potentiels de chacun des constituants suivants susceptibles d'être présent dans un produit vaccinal donné: adjuvant, agent de conservation, additifs, fiole de verre, bouchon, et seringues préremplies.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
6. Identifier et utiliser les ressources documentaires existantes sur les types d'agents immunisants utilisés dans sa pratique et sur leurs constituants.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habileté réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

5. Santé de la population

Compétence :	Professionnel de la santé ciblé :
Applique les principes pertinents de la santé de la population afin d'améliorer les taux de couverture vaccinale.	
1. Présenter des exemples précis pour expliquer en quoi l'immunisation est une stratégie de prévention de la santé à l'échelle de la population.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
2. Définir le concept d'immunité de groupe (aussi appelé immunité collective) dans des termes vulgarisés.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
3. Expliquer, à l'aide d'exemples, pourquoi les maladies évitables par la vaccination connaissent une recrudescence lorsque la couverture vaccinale décroît.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
4. Expliquer comment les registres d'immunisation peuvent être profitables, tant sur le plan individuel qu'à l'échelle de la population.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
5. Faire valoir l'importance de disposer d'un effectif de professionnels de la santé fortement immunisés.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
6. Référencer au modèle de planification en promotion de la santé pour définir les barrières (facteurs économiques, éducatifs et sociaux, et facteurs liés à l'organisation du système) à l'immunisation.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
7. Utiliser des stratégies de promotion de la santé pour améliorer les taux de couverture vaccinale.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habileté réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

6. Communication

Compétence : Communiquer efficacement en matière d'immunisation, selon les besoins de la pratique.	Professionnel de la santé ciblé :
1. Nommer les éléments du processus décisionnel fondé sur des faits probants.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
2. Expliquer l'importance de la perception du risque pour la prise de décision en matière d'immunisation.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
3. Évaluer les connaissances, l'attitude et les croyances du client à l'égard de l'immunisation et prendre des mesures appropriées à cet égard.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
4. Communiquer des messages clairs et concis concernant les risques associés aux maladies évitables par la vaccination ainsi que sur les avantages et les risques liés aux vaccins.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
5. Fournir aux patients des ressources et des renseignements pertinents fondés sur des faits probants en ce qui concerne l'immunisation et les vaccins.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
6. Conseiller les clients de manière à ce qu'ils puissent reconnaître les sources crédibles d'information sur l'immunisation et les vaccins.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
7. Utiliser, selon le contexte de la pratique, des stratégies faisant appel aux médias de masse pour informer le grand public.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habileté réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

7. Entreposage et manipulation des agents immunisants

Compétence : Applique les lignes directrices canadiennes relatives à l'entreposage, à la manipulation et au transport des vaccins.	Professionnel de la santé ciblé :
1. Déclarer où accéder aux lignes directrices nationales les plus récentes traitant de l'entreposage, de la manipulation et du transport des vaccins.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
2. Décrire les exigences des lignes directrices nationales relatives à l'entreposage, à la manipulation et au transport des vaccins, ainsi que leur importance pour assurer l'activité et l'efficacité maximales de chaque vaccin.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
3. Nommer les principales étapes du maintien de la chaîne du froid dans le cadre de la pratique.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
4. Expliquer les mesures à prendre pour signaler et gérer les ruptures de la chaîne du froid ou d'autres événements compromettant l'intégrité des vaccins.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habileté réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

8. Administration d'agents immunisants

Compétence : Prépare et administre correctement les agents immunisants.	Professionnel de la santé ciblé :
1. Préparer une liste de vérification pour l'évaluation des patients avant l'immunisation, qui comprendra les précautions à prendre, les contre-indications et les indications justifiant le report de la vaccination.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
2. S'assurer que les sept « règles » de l'immunisation (« 7 Rights ») sont respectées: bon médicament, bon client, bonne dose, bon moment, bonne voie d'administration, bonne raison et bons renseignements.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
3. Expliquer les étapes de la préparation des vaccins, dont la reconstitution (le cas échéant), l'administration et l'élimination.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
4. Nommer les ressources utilisées pour guider le processus d'administration des vaccins et la prise de décision à ce sujet.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
5. Présenter, sous forme de tableau, le vaccin, l'âge, la dose, la voie d'administration, le point d'injection, les contre-indications et les précautions à prendre ainsi que les effets secondaires de chaque vaccin utilisé dans la pratique.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
6. Indiquer les points d'injection appropriés selon l'âge et le bon positionnement du patient pour la vaccination.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
7. Choisir adéquatement la longueur et le calibre de l'aiguille selon l'âge et la taille du patient.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
8. Décrire les mesures prises pour accroître la sécurité au cours des séances de vaccination en ce qui concerne le professionnel de la santé, le vacciné et l'environnement.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
9. Montrer la bonne technique de vaccination.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
10. Décrire les techniques utilisées pour réduire la douleur associée à la vaccination.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habilité réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

9. Effets secondaires suivant l'immunisation

Compétence : Anticipe, reconnaît et prend en charge les effets secondaires suivant l'immunisation.	Professionnel de la santé ciblé :
1. Utiliser des ressources fiables fondées sur des faits probants pour faire état du nombre des effets secondaires fréquents, occasionnels et rares associés aux vaccins.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
2. Informer les vaccinés et les personnes qui en ont la charge des manifestations postvaccinales auxquelles ils peuvent s'attendre et des mesures à prendre à l'égard des effets secondaires.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
3. Rédiger, de façon détaillée, étape par étape, une intervention efficace en cas de réaction anaphylactique.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
4. Noter sur le formulaire approprié les effets secondaires postvaccinaux survenus et transmettre ce dernier aux organismes concernés.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
5. Faire la différence entre le signalement d'un effet secondaire suite à l'immunisation et l'établissement du fait que le vaccin est le facteur causal.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habileté réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

10. Consignation de l'information

Compétence : Consigne l'information relative à chaque vaccination, conformément aux lignes directrices nationales relatives à l'immunisation et aux directives provinciales et territoriales concernant l'information sanitaire.	Professionnel de la santé ciblé :
1. Expliquer le rôle et l'importance des dossiers d'immunisation.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
2. Préciser l'information devant figurer dans le dossier d'immunisation.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
3. Enregistrer, de façon précise et exhaustive, chaque rendez-vous de vaccination, en utilisant les outils appropriés.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
4. Faciliter le transfert de l'information du dossier d'immunisation aux autres dispensateurs de soins ou aux organismes concernés, conformément aux exigences.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
5. Noter les raisons et les actions de suivi à prévoir lorsqu'une immunisation planifiée n'est pas administrée.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habileté réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

11. Populations nécessitant une attention spéciale

Compétence :	Professionnel de la santé ciblé :
Reconnaît les besoins particuliers de certains groupes de population en matière d'immunisation, et y répondre.	
<p>1. Décrire les besoins particuliers de certains groupes de population en matière d'immunisation, dans le contexte de pratique, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les personnes n'ayant pas suivi le calendrier prévu pour les vaccins recommandés. – Les personnes qui ont déjà été victimes d'un effet secondaire grave associé à un vaccin. – Les personnes présentant certains problèmes médicaux ou états particuliers, entre autres les greffés. – Les femmes enceintes. – Les femmes qui allaitent. – Les groupes professionnels à risque. – Les voyageurs. – Les néo-canadiens. – Les étudiants étrangers. – Les personnes qui, en raison de leur comportement, risquent de contracter des maladies évitables par la vaccination. – Les personnes « difficiles à rejoindre ». – Les populations exposées à une éclosion. 	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
<p>2. Consulter lorsque requis les ressources et les professionnels spécialisés afin de répondre adéquatement aux besoins en matière d'immunisation de certaines populations.</p>	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habileté réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

12. Système canadien d'immunisation

Compétence :	Professionnel de la santé ciblé :
Démontre une bonne compréhension du système canadien d'immunisation et de ses répercussions sur sa pratique.	
1. Décrire comment la Stratégie nationale d'immunisation s'applique à sa pratique.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
2. Distinguer les responsabilités fédérales et les responsabilités provinciales/ territoriales à l'égard des programmes d'immunisation au Canada.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
3. Préciser les personnes pouvant administrer les vaccins au Canada.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
4. Décrire l'état actuel des registres d'immunisation de sa province ou de son territoire.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
5. Décrire le processus conduisant à l'introduction, dans une province ou un territoire, d'un nouveau vaccin subventionné par l'État.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
6. Expliquer pourquoi les calendriers de vaccination varient selon les provinces et les territoires.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
7. Identifier le calendrier d'immunisation actuel de sa province ou de son territoire.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
8. Nommer les lois et les règlements pouvant avoir une incidence sur les programmes d'immunisation dans les provinces et les territoires.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habileté réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

13. Enjeux entourant l'immunisation

Compétence : Aborde les enjeux entourant l'immunisation en ayant recours à une approche fondée sur des faits probants.	Professionnel de la santé ciblé :
1. Décrire les facteurs qui alimentent le scepticisme à l'égard de l'immunisation, aussi bien chez les professionnels de la santé qu'au sein de la population en général.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
2. Expliquer les répercussions, engendrées par les fausses perceptions relatives aux agents immunisants, sur les programmes d'immunisation et sur la population.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
3. Réfuter les fausses perceptions relatives aux agents immunisants en ayant recours à une approche fondée sur des faits probants.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
4. Identifier des sources d'information fondées sur des faits probants concernant les enjeux actuels entourant l'immunisation.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
5. Utiliser des connaissances fondées sur des faits probants pour élaborer des messages clés clairs et concis concernant les avantages et les risques réels de l'immunisation.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habileté réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

14. Aspects légaux et éthiques de l'immunisation

Compétence : Respecte, dans tous les aspects de la pratique, les normes juridiques et éthiques liées à l'immunisation.	Professionnel de la santé ciblé :
1. Débattre de l'incidence des principes éthiques fondamentaux, dont les droits individuels, la confidentialité, la vie privée, le consentement et le refus éclairés.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
2. Décrire les exigences légales concernant la documentation, la tenue des dossiers et de déclaration en matière d'immunisation.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
3. Décrire les exigences légales de la province ou du territoire d'exercice ayant trait au statut vaccinal et à l'exclusion des services de garde, des écoles, des lieux de travail ou d'autres milieux.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
4. Définir son propre cadre de pratique professionnelle en matière d'immunisation (province/territoire, organisation, contexte de la pratique, établissements, etc.).	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
5. Discuter des enjeux éthiques soulevés par : <ul style="list-style-type: none"> – la vaccination obligatoire par opposition à la vaccination volontaire – la vaccination ciblée par opposition à la vaccination universelle. 	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
6. Discuter de la responsabilité des professionnels de la santé d'informer les patients de la disponibilité de tous les vaccins recommandés, qu'ils soient ou non subventionnés par l'État.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert
7. Décrire le problème éthique auquel est confronté un professionnel de la santé dont les croyances personnelles sont en conflit avec les recommandations en matière d'immunisation fondées sur des faits probants.	<input type="checkbox"/> Avisé <input type="checkbox"/> Averti <input type="checkbox"/> Expert

Avisé = Maîtrise de la compétence au niveau de base; les personnes peuvent identifier le concept ou l'aptitude mais ne possèdent qu'une habileté réduite à exécuter les tâches.

Averti = Maîtrise de la compétence à un niveau moyen; les personnes sont aptes à décrire l'aptitude et à la mettre en application.

Expert = Maîtrise de la compétence à un niveau avancé; les personnes sont aptes à mettre en rapport, à critiquer ou à enseigner l'aptitude.

Appendice D : Glossaire

Un glossaire des termes est disponible en ligne à l'adresse suivante
www.santepublique.gc.ca/competencesenimmunisation.

